



EN DIRECT DU
Comité
Social
et **Economique**

CSE du Jeudi 25 Janvier 2024

TELETRAVAIL A FRANCE TRAVAIL OCCITANIE - CAMPAGNE 2024

Le **SNU** a alerté ce jour la Direction Régionale en CSE sur les orientations/décisions prises en Occitanie sur le télétravail et la campagne 2024, notamment sur les fonctions support (Direction Régionale, Directions Territoriales, Direction de la Production).

La Direction nous indique qu'elle ré interroge chaque année l'organisation du travail et de ce fait le télétravail.

Il est clairement acté, de surcroît avec l'arrivée de France Travail, de revoir le dimensionnement des jours accordés au titre du télétravail pour les fonctions support (DR, DP, DT), et que cette année le maximum de jours accordés au titre du télétravail dans les fonctions support sera de 2 jours maximum par semaine et par agent (sauf situation particulière).

Le **SNU** alerte également sur certaines décisions prises et annoncées dans le réseau (AIJ, CEJ, ACCO GLO, Temps partiel...)

Le **SNU** regrette l'absence de communication et d'accompagnement de ces décisions « brutales » de la part de la Direction Régionale, d'autant plus que ces annonces sont des secrets de polichinelle.

Le **SNU** demande une communication de la part du Directeur Régional à tous les agents sur le sujet du télétravail et sa campagne 2024 et qu'il assume ses prises de décisions en les explicitant.

En tout état de cause, le **SNU** vous conseille de tracer votre demande sous SIRHUS, ce qui nous permettra d'analyser le taux d'acceptation ou de refus des demandes et d'intervenir en fonction des situations.

FRANCE TRAVAIL

Un rappel est fait par la Direction Régionale sur la mise en œuvre officielle de France Travail au 1er janvier 2024 et l'arrivée du nouveau Directeur Général, Thibaut GUILLY, qui était présent ce jour en Occitanie sur l'agence de Montpellier Cévennes (Cliquez ici pour voir sur LinkedIn sa venue -> <https://url-r.fr/xXISf>).

Une réflexion est en cours concernant une modification de l'organigramme régional avec très probablement la création d'une Direction de la Transformation. Des discussions sont en cours entre la Présidente de la Région Occitanie, Carole DELGA et le Préfet de Région Occitanie, Pierre-André DURAND.

Suite à la promulgation de la Loi dite « Plein Emploi », il a été demandé aux Préfets de Département, en lien avec les Directeurs Territoriaux, de travailler sur la création de comités de pilotage au niveau départemental et infra départemental. La Région a indiqué, via sa présidente, Carole DELGA, pouvoir et vouloir être présente à tous les niveaux des comités de pilotage : Région, Département, Infra Région, Infra Département.

Le **SNU** s'inquiète de la tendance à renforcer l'externalisation du suivi des demandeurs d'emploi.

Sur l'expérimentation du suivi des bénéficiaires du RSA en Aveyron (Bassins de Decazeville et Villefranche de Rouergue), pas de modifications substantielles pour le moment.

La Ministre du Travail, Catherine VAUTRIN, souhaite une extension au-delà des 18 départements actuellement en expérimentation. Le département de l'Aveyron serait favorable à une extension de l'expérimentation à d'autres bassins. Le

Nous contacter : syndicat.snu-occitanie@pole-emploi.fr

 @SNUFSUOCCITANIE

 @SNUFSUOCCITANIE

 @SNU_FSU_OCCITANIE

www.snutefifsu.fr/regions/snu-pole-emploi-occitanie



EN DIRECT DU Comité Social et Economique

département des Hautes-Pyrénées serait également volontaire pour le suivi des BRSA mais le ou les territoires au sein du département ne sont pas encore connus.

INFORMATION SUR L'EVOLUTION DU PROCESSUS DE RECRUTEMENT EXTERNE

C'est un dossier qui a fait l'objet d'une information et d'une consultation en CSEC (comité Social et Economique Central) en fin d'année 2023. Il fait l'objet d'un test actuellement dans 3 régions (PACA, Hauts de France et Bretagne) et devrait être déployé à terme France entière.

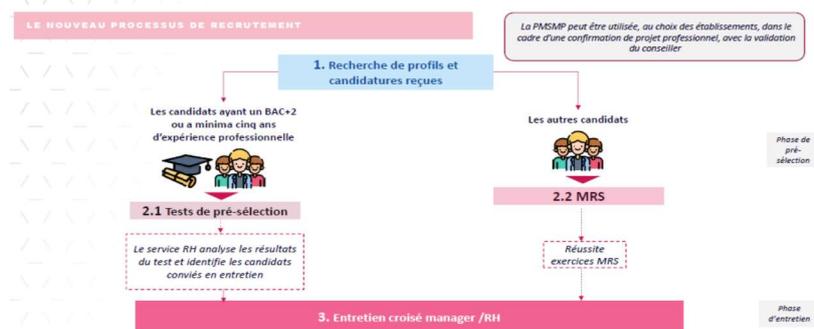
Avec ce sujet, la Direction reconnaît (enfin !) les difficultés de recrutement de notre établissement pointées de longue date par le **SNU**. Mais, au lieu de travailler sur l'attractivité de nos métiers (avec leur juste rémunération ainsi que des conditions de travail sereines, comme nous le réclamons depuis longtemps), la réponse de la Direction est le retour de la MRS pour nos recrutements internes...**Au vu du processus présenté, au vu des informations données par la direction, nous n'acceptons pas :**

- que les tests soient éliminatoires
- que les tests soient fondés uniquement sur des savoir-être et savoir-faire (les habiletés, qui sont la base de la MRS, ne sont pas évoquées)
- qu'une PMSMP soit mise en place pour les candidats infra BAC+2 sans expérience professionnelle
- que des entretiens RH et des étapes de sélection soient multipliés.

Quant aux moyens supplémentaires alloués aux équipes MRS, la Direction répond « à moyens constants » !

Le risque est de voir la direction légitimer la dégradation salariale que nous connaissons déjà depuis 10 ans au regard de profils recrutés sans qualification par la MRS ; que n'entendons-nous pas déjà, dans les NAO sur les salaires, cette direction pérorer qu'on est bien payé à France Travail « sur 14 mois et demi ».

De manière schématique, le processus de recrutement externe des futurs Conseillers en CDI serait celui-ci :



ACTIVITES SOCIALES ET CULTURELLES

Les élu-es du CSE ont validé le projet de la commission des ASC de rechercher des prestataires pour les COLONIES ETE et les LINEAIRES ETE 2024. Ces prestations resteront subventionnées par le CSE entre 20 et 60 % pour les colonies et entre 30 et 55 % pour les linéaires. Le **SNU** rappelle que ces subventions viennent s'ajouter à la dotation enfant et agent et peuvent être complétées par celles-ci. L'objectif est toujours de permettre aux agents d'Occitanie de bénéficier d'un droit aux vacances.

Balma, le Jeudi 25 Janvier 2024

Nous contacter : syndicat.snu-occitanie@pole-emploi.fr

X@SNUFSUOCCITANIE



@SNUFSUOCCITANIE



@SNU_FSU_OCCITANIE

www.snutefifsu.fr/regions/snu-pole-emploi-occitanie